

L'architecture, serviteur de la vie

Autor(en): **Lods, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'architecture, serviteur de la vie

indique Marcel Lods...

49

C'est devant une belle affluence que M. Marcel Lods, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, développa les termes de sa conférence donnée salle Pleyel sur le thème: «L'architecture, serviteur de la vie.»

Comme sous-titre à cette affirmation générale, il ajoutait d'ailleurs: «Notre époque permet tout... Agissons!»

Marcel Lods se targue lui-même d'être un non-conformiste, rappela dans un court exposé de présentation M. Lesné, président du SAS. Il a eu pourtant le grand mérite de voir clair bien avant les autres comme le faisait de son côté Le Corbusier.

C'est en 1929 qu'il lança un programme de huit cents logements fabriqués selon un procédé industriel, grâce à des panneaux de façade couvrant la hauteur d'un étage. En 1939 apparaît le marché de Clichy, qui reste toujours d'actualité par son rythme et l'harmonisation de la technique et de la mécanisation. Puis, en 1945, il œuvra aux vastes opérations des secteurs de Rouen et de Sotteville pour en arriver à l'ensemble de Marly-les-Grandes-Terres. Marcel Lods développa alors les points principaux de son exposé. Au départ il tient à s'étonner que l'architecture se soit laissée détronner à la fin du siècle dernier de son rôle biologique au seul profit de l'esthétique. Des exemples peuvent en attester sur ce point, comme les gares bâties à cette époque ou le Grand Palais. N'y a-t-on pas camouflé les charpentes métalliques, dont la qualité reste un sujet d'émerveillement, par des revêtements de pierre dont le rôle s'avère discutable et même le souci esthétique critiquable!...

En fait, les humains ont besoin avant tout du «pratique» et l'époque que nous vivons peut satisfaire à un tel besoin. Ce qu'il convient de faire c'est d'agir, de modifier nos manières de penser. Dès l'école, il faut apprendre le «métier» grâce à des expériences successives et admettre

(Suite de la page 46)

pourront être occupés au début de 1966. L'architecte a tenu compte des expériences faites et c'est ainsi qu'il y aura un ascenseur, une salle d'eau améliorée, une antenne de télévision et, surtout, une salle de réunion commune avec locaux annexes. Il y a là une innovation particulièrement heureuse dans le sens d'un développement de la vie communautaire dans les grands immeubles auquel on ne saurait attacher trop d'importance.

Isabelle de Dardel.

que le maître ne sachant pas tout doit bénéficier lui-même des recherches effectuées par ses propres élèves. Dans cette lutte constante, un plan harmonieux est à établir. Or, ce ne sont pas les plans qui manquent!...

Le conférencier observe d'ailleurs qu'aucune hypothèse n'a été établie jusqu'alors à l'échelon national, alors même que demain cette synthèse devra être tirée à l'échelon des pays limitrophes.

Le plan total de l'aménagement de la France, en 1964, n'est pas encore dessiné. C'est là un refus systématique d'attaquer les problèmes essentiels auquel nous assistons! Pourtant, si chaque citoyen connaissait le prix véritable dont il est appelé à payer cette absence de plan global, il est certain qu'il interviendrait sans retard et avec la dernière énergie pour qu'il soit enfin élaboré et établi.

A l'heure actuelle nous poursuivons la pratique d'une politique «d'habitat des vallées». Pour quelle raison?... Parce qu'au Moyen Age, le fleuve coulant dans la vallée s'avérait le mode de transport nécessaire. Les voies romaines n'étaient-elles pas condamnées à suivre un tracé similaire, l'insuffisance de la traction animale interdisant que soient gravies ces pentes trop importantes? Le chemin de fer suivit lui-même plus récemment le même principe, mais de nos jours l'automobile – le moteur – peut escalader les montagnes. Dans de telles conditions, pourquoi l'homme serait-il condamné à respirer l'air empesté des vallées industrielles et se trouve-t-il ainsi également livré pour la même raison à la spéculation sur les sols?...

Dans ce contexte le chaos existe! assure l'orateur. En faut-il fournir témoignage?...

Par les bidonvilles, cette lèpre des grandes cités modernes?... Par les étudiants, vivant dans des mansardes et dont les taux de location sont exorbitants?... Par les usines vétustes et malsaines?...

Notre pays offre la caractéristique de refuser la loi de la dimension. C'est là pourtant une règle qui devrait lui être familière, les promoteurs dans ce domaine ne lui ayant pas manqué.

Faut-il rappeler à ce propos l'architecte Henri Sauvage qui conçut le premier les principes de la préfabrication?...

Or, actuellement nous possédons différents procédés d'industrialisation mais nous assistons au refus de les utiliser!...

Marcel Lods illustre d'ailleurs ces propos de photographies confirmant ses thèses puis, en face d'un tableau qu'il se refuse de pousser trop au noir, il entend proposer des remèdes.

En premier lieu, il est indispensable de tracer le plan général dont a besoin le pays. Contrairement à ce qu'on imagine trop facilement, le plan d'aménagement du territoire n'a rien de commun avec le découpage établi au titre des régions économiques. Le plan est par vocation en perpétuel devenir et ne saurait être jamais fini...

La Pologne à ce titre, pays pourtant moins puissant que le nôtre, soumis à toutes sortes de pressions, a su quant à lui profiter de la dramatique occasion que lui a offert la guerre pour définir un tel plan. Les Pays-Bas, eux aussi, ont su faire le leur...

Comment la France peut-elle, seule, mépriser aussi complètement un tel problème?... Des données pour définir les grandes lignes indispensables sont pourtant certaines; elles relèvent d'abord du domaine du bon sens. Si la superficie nationale n'a pas varié, la population a largement augmenté. Ce sont donc à des réalisations extraordinaires qu'il faudrait s'atteler pour répondre au volume accru des besoins de chacun. Ne pas tenir compte de telles observations relève d'une criminelle ignorance. Si l'on continue de la sorte, n'aboutira-t-on pas à une dévitalisation prodigieuse du travail?

Il faut donc s'attaquer sans tarder aux problèmes de base et d'abord à la ruineuse et complexe organisation du monstre qui se présente sous les traits de la région parisienne.

Penchons-nous encore, poursuit Marcel Lods, sur l'exemple fourni par les Pays-Bas, cette nation qu'on qualifie à tort de petite. En examinant la position géographique d'Amsterdam, de La Haye et de Rotterdam, on constate que ces villes sont réparties harmonieusement sur l'ensemble du territoire hollandais.

Faut-il donc s'entêter sur l'idée de l'extension « fatale » de Paris?... Or, si l'on en déplore jusqu'à présent les effets, on en maintient les causes dans le domaine pratique. Dans ces conditions, pourquoi la situation actuelle changerait-elle un jour?...

C'est au gouvernement, à lui seul, de prendre l'initiative de l'étude d'ensemble indispensable et de fournir les conclusions auxquelles il aura été possible d'aboutir.

L'orateur aborde maintenant la nécessité d'une « ville nationale expérimentale ». Celle-ci permettrait de revenir aux conditions d'une vie naturelle: air, soleil, eau, silence, etc. Les zones réservées à la vie devraient être nettement séparées de celles consacrées à la circulation.

C'est ensuite au problème des voies circulatoires que se consacre le conférencier. Le canal Rhône-Rhin, assure-t-il, est vu d'un mauvais œil par la SNCF. Celle-ci appréhende la concurrence qu'elle aurait à en subir. C'est oublier que l'activité appelle l'activité, que la sidérurgie lorraine a besoin d'un débouché rationnel et relativement peu onéreux vers la Méditerranée. Or, avant la guerre, cette même SNCF redouta la création d'autoroutes alors qu'aujourd'hui celles-ci sont saturées avant d'être terminées et que la SNCF, dans nombre de cas, ne peut faire face à la demande qu'au prix d'acrobaties sans nom, assure l'orateur. En France, le problème routier a été totalement faussé par la politique. N'est-il pas aberrant qu'en 1964 il faille encore traverser cent quarante-huit agglomérations pour se rendre de Paris à Cannes?...

Le triste privilège de posséder les plus mauvaises routes et l'essence la plus chère du monde ne paraît pas de natu-

re à retenir les touristes étrangers, recevant de surcroît nombre de mises en garde à ce sujet par leurs organismes nationaux!... Il faut donc obtenir la décision qui s'impose non par le truchement de commissions dont le travail intéressant n'est pas à minimiser mais dont les conclusions ne sont jamais suivies.

Il convient plutôt de créer un organisme responsable dont le financement sera soustrait des fluctuations de la politique intérieure et dont l'existence sera assurée aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Pour en revenir à l'industrialisation du bâtiment, Marcel Lods affirme que ce ne sont pas les 500 000 logements par an envisagés qui formeront la solution au problème posé. Il considère qu'effectivement une large partie du patrimoine immobilier existant est à détruire, purement et simplement. Il est d'ailleurs paradoxal de devoir constater que le Français, suréquipé en « accessoires », ne dispose pas de l'essentiel: le toit décent nécessaire à sa famille comme à lui!...

Le Français peut très normalement acheter à crédit l'appareil le plus coûteux qu'il désire mais, par contre, il est dans l'impossibilité pratique de procéder de la même manière lorsqu'il s'agit d'un appartement!

Aussi convient-il de produire un seul type de cellule avec quelques petites variantes pendant des années. Ainsi pourra-t-on résoudre réellement le problème capital posé. Aussi bien n'entamera-t-on pas la position des entreprises traditionnelles en vertu du principe que l'orateur considère comme fondamental: l'activité appelle l'activité. Dans cette perspective, l'action gouvernementale doit s'affirmer: elle doit promouvoir l'équipement au lieu de la consommation.

En fait le dilemme existant est d'une tragique simplicité: pratiquerons-nous une politique de « vieillards » ou une politique de « jeunesse »?

A l'heure actuelle, il n'y a plus de temps à perdre!

Dans le domaine de l'équipement, la France a les moyens de « suivre »...

En réalité, c'est la prudence qui comporte des risques et il n'y a qu'à regarder la carte de la France physique pour voir à quel point ce pays a été favorisé dans tous les domaines. Il faut donc fixer des objectifs valables pour la France de demain et non pour celle d'hier!

Jusqu'alors nous avons connu trop de gens « raisonnables ». Nous vivons une époque sans précédent dans l'histoire. Les solutions à fournir doivent savoir être à la mesure d'une telle époque... (Journée du Bâtiment.)